

CHAROLAIS-BRIONNAIS BOCAGE DE L'ÉLEVAGE BOVIN

CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL



PAYS
Charolais
Brionnais



Sommaire

Territoire de la candidature P.4
Calendrier de la candidature P.5
Patrimoine mondial P.6
Histoire du bocage à travers les siècles P. 8
Composition du bocage de l'élevage bovin P.10
Travail des éleveurs P.14
Elevage et environnement P.16
A la découverte du bocage P.18

Edito

CHAROLAIS-BRIONNAIS
BOCAGE DE L'ÉLEVAGE BOVIN
CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL



Brochure d'information, édition
2023 du Pays Charolais-Brionnais

Directeur de publication :
Jean-Marc Nesme

Conception :
Pays Charolais-Brionnais

Impression :
Neuville Impressions

Photos :
PCB-D. Fayard, DSL-PETR-COMZY,
Collection Combier, S. Fontaine,
P.-M. Barbe-Richaud, J.-L. Petit, T.
Rizet, Nicole, T. Chassepoux-Mai-
son du Charolais, G. Cimetière, J.-P.
Gobillot, Actual, Adobe Stock.

En engageant le Charolais-Brionnais dans une candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité, le président du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Charolais-Brionnais, Jean-Marc Nesme, et ses collègues élus, se sont lancés dans un projet ambitieux et passionnant dont l'objectif est de faire inscrire sur la prestigieuse Liste du Patrimoine mondial le paysage culturel de l'élevage bovin.

En proposant à l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (ONU-ESC), un paysage bocager façonné au fil des siècles par les Hommes et leurs animaux, au gré de leurs activités agricoles, le Charolais-Brionnais contribue au renouvellement de la typologie des patrimoines pris en compte au titre du patrimoine de l'Humanité. Ce Bien présente un enjeu à la fois scientifique et sociétal, en raison de son intérêt pour l'histoire de l'alimentation mondiale et pour celle des relations entre un territoire, son élevage et ses paysages.

Cette inscription, sur le fondement de la reconnaissance par l'UNESCO de la valeur universelle exceptionnelle de ce paysage culturel, placerait le Charolais-Brionnais au rang des sites culturels les plus prestigieux au monde.

Cette inscription serait une reconnaissance du travail des éleveurs, qui œuvrent depuis de nombreuses générations, pour entretenir ce paysage. Elle contribuerait à assurer la pérennité d'un système d'élevage vertueux, respectueux de l'environnement et des animaux. Elle permettrait de transmettre aux générations futures des patrimoines et une culture liés à l'élevage des bovins charolais.

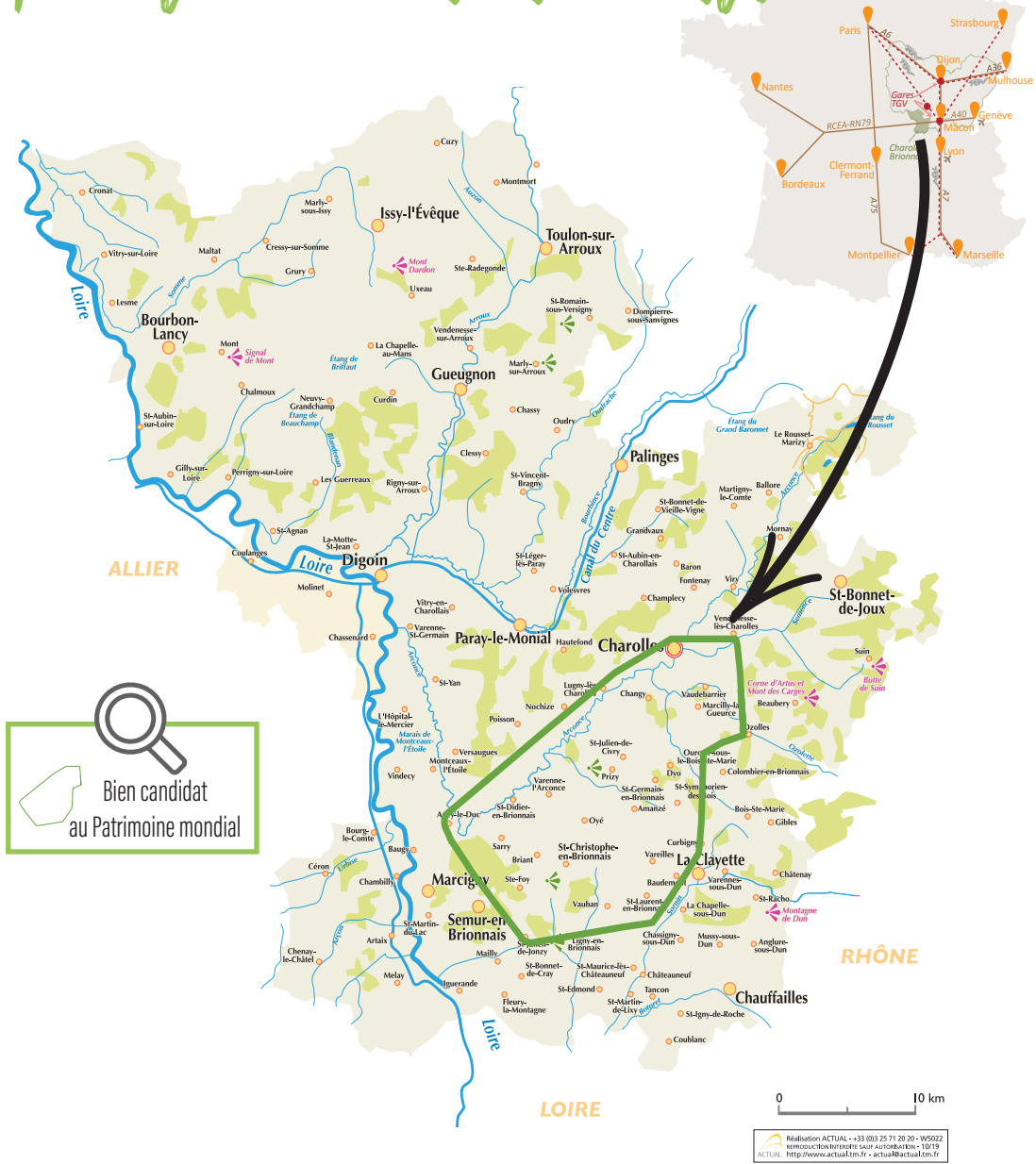
La présente édition permettra au lecteur de découvrir la candidature portée par le Pays Charolais-Brionnais, ses atouts et ses enjeux et de se familiariser avec les valeurs transmises à travers ce projet.

C'est à chacun d'entre-nous, habitant du territoire, éleveur, élu, responsable professionnel, chef d'entreprise, membre d'une association, chercheur et enseignant, d'être ambassadeur de ce projet essentiel pour l'avenir du Charolais-Brionnais.

Jean-Luc MAYAUD,
Président du comité scientifique pour la candidature UNESCO



Territoire de la candidature



Le Bien en quelques chiffres



7 500 habitants



32 communes



29 000 hectares

Calendrier de la candidature



Patrimoine mondial

L'UNESCO, c'est quoi ?

L'UNESCO est l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Cette institution, qui dépend de l'ONU (Organisation des Nations unies), a été créée en 1945 pour « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, [...] ».

Le Patrimoine mondial, ça date de quand ?

L'une des actions les plus connues de l'UNESCO, dans le domaine culturel, est la création de la liste du Patrimoine mondial qui regroupe l'ensemble des biens culturels et naturels présentant « un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du Patrimoine mondial de l'humanité tout entière ».

À la suite de plusieurs campagnes de sauvetage dirigées par l'UNESCO, notamment celle des temples d'Abou Simbel en Egypte entre 1964 et 1968, les Etats membres (194 aujourd'hui) adoptent en 1972 la *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. Les premiers sites sont inscrits sur la liste en 1978. L'année suivante, la France fait inscrire la basilique et la colline de Vézelay, la cathédrale de Chartres, le Mont-Saint-Michel et sa baie, le château de Versailles et son parc, ainsi que les grottes préhistoriques de la vallée de la Vézère.

Un Bien du Patrimoine mondial, qu'est-ce que c'est ?

Les Biens du Patrimoine mondial se répartissent en plusieurs catégories :

- Des biens culturels : des monuments architecturaux ou des paysages culturels (sites résultant de l'action conjuguée de l'homme et de la nature),
- Des biens naturels : des sites naturels (formations géologiques par exemple) ou zones naturelles abritant des espèces animales et végétales menacées,
- Des biens mixtes : sites comprenant à la fois des éléments culturels et naturels.

1 157 Biens
dans 167 pays*

49 Biens
en France*

*Données 2023

Une inscription au Patrimoine mondial, comment ça se passe ?

Depuis 1972, la notion de Patrimoine mondial a évolué et la procédure est devenue plus complexe et exigeante.

Un porteur de projet doit préparer un dossier de candidature, parfaitement documenté et composé d'éléments techniques, scientifiques et historiques.

S'il répond aux attentes de l'UNESCO, l'Etat l'inscrit sur sa liste indicative des Biens à proposer à l'inscription au Patrimoine mondial. Il faut donc être reconnu candidat par l'Etat Français pour être officiellement candidat au niveau mondial.

Les acteurs locaux et les services de l'Etat œuvrent ensemble jusqu'à la sélection du dossier par la France pour la présentation à l'UNESCO.

Même s'il prend en général une dizaine d'années, ce travail ne constitue que le début du parcours d'inscription...

En effet, l'Etat et le porteur de projet s'engagent à travers un plan de gestion à préserver le Bien et ses valeurs.

Le soutien et la participation de la population et des professionnels sont indispensables à toutes les étapes de la candidature et de la vie du Bien.





La Valeur Universelle Exceptionnelle, c'est quoi ?

Les Biens candidats au Patrimoine mondial doivent démontrer qu'ils possèdent une valeur universelle exceptionnelle (VUE), c'est à dire « *une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité* ». Pour cela, ils doivent satisfaire au moins des dix critères définis par l'UNESCO.

Le bocage de l'élevage bovin du Charolais-Brionnais répond au critère 5, « *être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire [...], qui soit représentatif d'une culture, ou de l'interaction humaine avec l'environnement [...]* » et au critère 3, « *apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue* ».

Les bénéfices d'une inscription

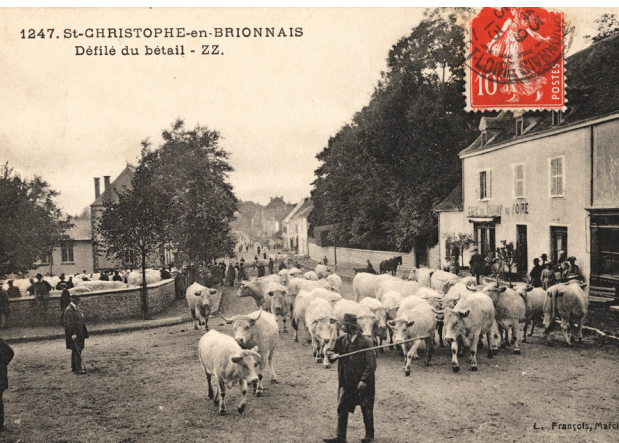
- La plus haute distinction patrimoniale au monde pour le bocage du Charolais-Brionnais,
- Une reconnaissance du travail des éleveurs et des bienfaits de l'élevage bovin à l'herbe,
- Une véritable valeur ajoutée pour l'image et la visibilité du territoire,
- Un moyen de préserver le paysage et le cadre de vie et de les transmettre aux générations futures,
- Un moyen de soutenir et d'accompagner les acteurs de ce paysage,
- Une valorisation des productions locales,
- Le développement du territoire et des retombées économiques et touristiques,
- Une collaboration internationale, par le biais de l'UNESCO, pour échanger, étudier et progresser dans la protection et la valorisation du patrimoine.

Histoire du bocage...

Au 17^e siècle, le Charolais-Brionnais est une région dominée par les cultures de céréales, où les bovins sont des animaux de trait, utilisés pour tirer la charrue. Les prés se situent alors essentiellement dans les fonds de vallées, comme celles de l'Arconce, et appartiennent en majorité aux seigneurs et aux établissements religieux, les paysans faisant pâître sur les « communaux » ou dans les chemins.

Les premières traces de transformation du paysage par l'extension des surfaces de prés apparaissent dans les archives de la fin du 17^e siècle et du début du 18^e siècle. A cette époque, apparaissent les « marchands-fermiers », paysans aisés, qui sont à la fois propriétaires et exploitent les domaines seigneuriaux à travers un bail (ou contrat de location). Ils sont à l'origine du développement de l'embouche. Un tournant s'opère vers un territoire dominé par l'élevage bovin et le pâturage.

1247. St-CHRISTOPHE-en-BRIONNAIS
Défile du bétail - ZZ.



A retenir !

Couchage en herbe : conversion en prés des parcelles qui étaient à l'origine d'une autre nature.

Embouche : engraissement des bovins à l'herbe.

Bocage : paysage rural et agricole où les parcelles sont encloses de haies et murets.

18^e siècle Une société en plein mouvement !



- La population urbaine et la consommation de viande dans les villes augmentent.



Vers 1750, Lyon passe la barre des 100 000 habitants ! Le nombre de bovins entrant dans la ville passe de 6 000 en 1714 à 16 000 en 1773.



- Le réseau de communication s'améliore : les Etats généraux de Bourgogne font aménager de nouvelles routes et le canal du Centre (1783-1793).

La naissance d'une activité, l'embouche, et d'un paysage



- La prairie gagne du terrain ! Plusieurs prés d'embouche sont mentionnés dès le 18^e siècle, tels le grand pré de Saint-Didier-en-Brionnais, au bord de l'Arconce, ou le grand pré de Sarry.



- Les pratiques individuelles se développent dans les campagnes et les paysans clôturent de haies leurs parcelles pour marquer leur propriété et enclore les animaux.

- Les foires se développent.



Vers 1700, la grande allée de Tenay est aménagée à St-Christophe-en-Brionnais pour améliorer la tenue des foires !



- Le commerce des bovins gras se développe et permet l'ascension des premiers marchands-emboucheurs, les Circaud, les Mathieu, les Despierres ou les Mommessin.



1747, voyage d'Emiland Mathieu, emboucheur d'Oyé, et de son troupeau vers les foires et marchés de Paris !

...à travers les siècles

19^e siècle Un paysage qui poursuit sa transformation, une activité qui poursuit son développement



• Au début du 19^e siècle, les prés couvrent déjà 2/3 des surfaces agricoles dans une douzaine de communes du Brionnais et le réseau de haies se densifie.

• L'embouche se généralise à l'ensemble de la société rurale. Même les paysans les plus modestes engraisent 2 ou 3 bovins dans l'année.

• Les foires sont en expansion...



1868, aménagement du champ de foire à St-Christophe.

• ...tout comme le réseau de communication !

Le chemin de fer se développe avec la ligne Moulins-Mâcon, passant par Paray et Charolles, en 1867, puis les lignes Paray-Le Coteau en 1882 et Paray-Lozanne (reliant Lyon) en 1895.



La reconnaissance de la race charolaise !

• Les critères de la race charolaise sont définis. La sélection se développe.

1824 : Publication d'un mémoire sur l'amélioration de la race bovine charolaise, par le marquis de Drée,

1858 : 1^{er} concours de reproducteurs à St-Christophe,

1878 : Présence de la race charolaise à l'Exposition universelle de Paris,

1887 : Ouverture du Herd-book (livre généalogique) de la race charolaise pure.



La qualité avant tout !



1996 : Label rouge

2014 : AOP Bœuf de Charolles

2017 : IGP Charolais de Bourgogne

20^e siècle Un paysage qui se maintient malgré les évolutions économiques et sociétales



• Le couchage en herbe se poursuit pour recouvrir à partir des années 1980 entre 80 et 100 % des surfaces agricoles des communes du Bien.

• Le bocage se maintient, malgré la politique de remembrement menée par l'Etat à partir des années 1950. Les communes du Bien possèdent encore une densité de haies supérieure à 100 mètres linéaires par hectare.



L'ouverture des marchés et l'évolution de la filière bovine

• La race charolaise s'exporte à l'international ! Elle est présente aujourd'hui dans 70 pays.

1910 : Envoi de 10 charolaises à la foire-exposition de Bueno-Aires en Argentine, 1922 : Présentation de 33 charolaises à la foire-exposition de Rio de Janeiro au Brésil.

• Dans la seconde moitié du 20^e siècle, avec l'ouverture des marchés européens, les exploitations du Charolais-Brionnais se tournent davantage vers l'élevage naisseur (ou allaitant) et la vente d'animaux maigres destinés à être engraisés à l'étranger (Italie, Espagne). L'embouche décline sans pour autant disparaître.



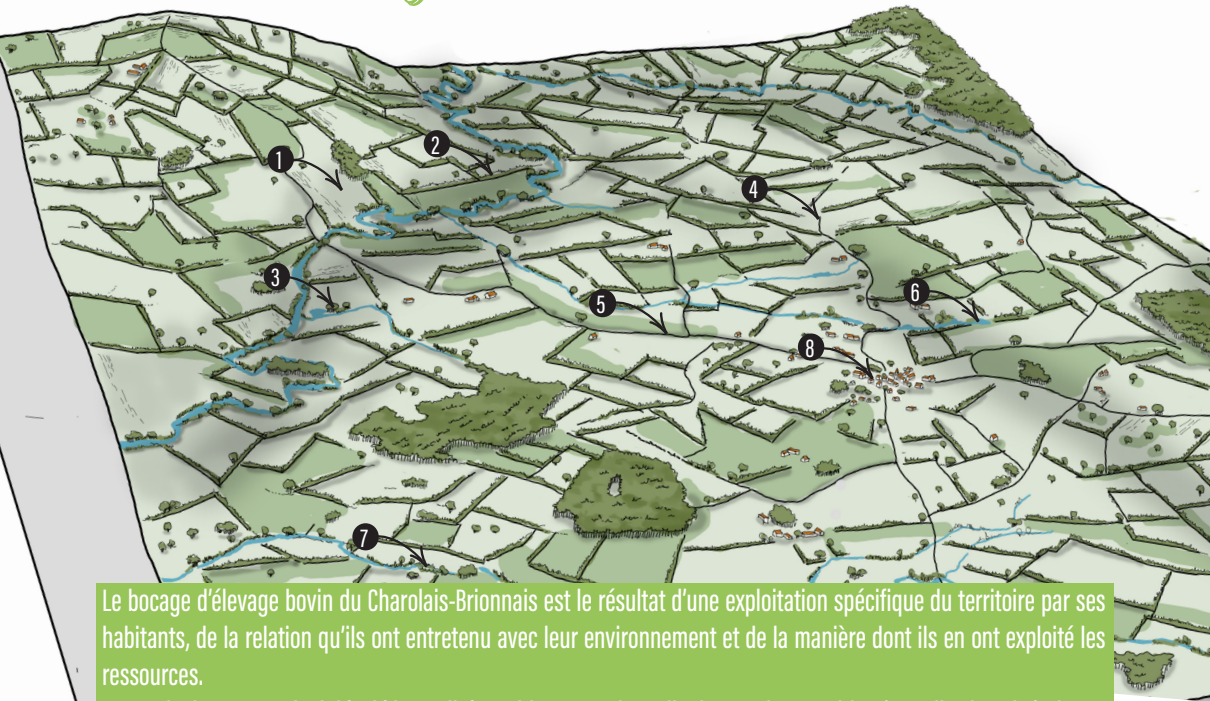
1957 : Naissance de l'Union européenne, 1962 : Création de la Politique Agricole Commune.

21^e siècle, des défis à relever

Les 30 dernières années forment une période contrastée, ponctuée de difficultés pour l'élevage bovin, mais aussi marquée par la reconnaissance de la qualité de la race charolaise et de son élevage dans son berceau d'origine, avec l'apparition de signes de qualité et la candidature au Patrimoine mondial.

De nombreux défis sont à relever pour l'avenir : transmission des exploitations, revalorisation de la valeur ajoutée, diversification et adaptation au changement climatique.

Composition du bocage de l'élevage bovin



Le bocage d'élevage bovin du Charolais-Brionnais est le résultat d'une exploitation spécifique du territoire par ses habitants, de la relation qu'ils ont entretenue avec leur environnement et de la manière dont ils en ont exploité les ressources.

Les agriculteurs ont ainsi décelé la qualité nutritive exceptionnelle de certaines prairies (pour l'embouche). Ils ont développé un système d'élevage reposant sur une conduite très fine du troupeau et un savoir-faire spécifique faisant correspondre au mieux les différentes qualités de prés aux stades de croissance et aux besoins nutritionnels des animaux.

① Les prés

Aujourd'hui, environ 90 % des surfaces agricoles dans le périmètre du Bien sont couvertes de prairies permanentes.

Le territoire du Charolais-Brionnais est marqué par une grande diversité de prés. Certains possèdent une végétation de grande qualité : une herbe, dite « forte » ou « violente », riche en calcium et en phosphate. Les meilleurs prés se situent sur des sous-sols géologiques spécifiques : les roches calcaires du Jurassique (entre - 200 et - 170 millions d'années av. J-C).

Les prés peuvent avoir deux fonctions : faire paître les animaux de mars à novembre ou être fauchés (récolte de l'herbe).

② Les haies bocagères

La haie, également appelée « bouchure » ou « pièssi » en patois local, joue un rôle majeur dans ce paysage.

En plus de marquer la limite d'une parcelle et d'enclore les animaux, les haies contribuent à leur bien-être (abri, diversification de l'alimentation, ombrage et fraîcheur, limitation des épidémies, etc.), ainsi qu'à la tenue des sols, à l'infiltration des eaux pluviales et à la biodiversité.

Les haies basses dominent le paysage. Elles sont le plus souvent maintenues au stade de la strate arbustive (buissons et arbustes). Certaines possèdent une strate arborescente avec des arbres de haut jet (plus de 5 m de haut).

Le réseau de haies présente encore aujourd'hui une très forte densité, largement supérieure à la moyenne nationale (28 mètres linéaires par hectare), comme à Saint-Christophe-en-Brionnais (133 mètres linéaires par hectare en 2018) au cœur du bien.



3 Les arbres

Les arbres de haut jet sont principalement des chênes, frênes, charmes et noyers. Isolés au milieu d'un pré ou inclus dans un linéaire de haies, ils sont très présents dans le paysage.

En plus d'apporter de l'ombrage aux animaux, certains d'entre eux – connus sous le nom de trogne – font l'objet d'une taille particulière (en têtard) pour fournir du bois.

Parfois, certains arbres isolés, mais alignés au milieu d'une parcelle, indiquent l'emplacement d'anciens linéaires de haies.

4 Les murets

Les murets sont surtout présents dans la partie Est du bien, principalement en bordure des routes ou autour des habitations, en clôture des cours et des jardins. Certains murets délimitent des parcelles agricoles et témoignent de l'épierrage (enlèvement des pierres) des parcelles au moment de leur mise en culture ou en prairie.

L'ensemble le plus remarquable, datant du milieu du 18^e siècle, se situe au hameau des Brosses-Dieu à Saint-Germain-en-Brionnais.

Les murets sont historiquement construits en pierre sèche, c'est-à-dire assemblés sans l'aide d'aucun mortier. Mais, en ouvrant l'œil, vous remarquerez qu'ils présentent des formes et des matériaux variés (calcaire, grès, granit), reflet de la diversité géologique du territoire !



ST GERMAIN-EN-BRIONNAIS - Murets





5 Les chemins

Un dense réseau de chemins composé de voies dites de grande communication, de chemins vicinaux (reliant les villages) et de multiples chemins de desserte, permettant l'accès aux parcelles, quadrille le bocage.

Les chemins dessinent et soulignent le réseau bocager. Ils appellent à la découverte du paysage...

6 Les mares

Le Charolais-Brionnais présente l'une des plus fortes densités de mares agricoles de la Bourgogne-Franche-Comté.

Désignées localement sous le nom de « crots », les mares ont été aménagées par les éleveurs en fonction du relief et des écoulements et servent, encore aujourd'hui, de points d'abreuvement pour les animaux d'élevage et la faune sauvage. Les mares ont un rôle écologique.

7 Les systèmes hydrauliques

De nombreuses rigoles ponctuent les parcelles de prés. Elles ont deux fonctions : drainer les parcelles trop humides et évacuer l'eau ou, à l'inverse, amener l'eau dans les parcelles pour irriguer. L'irrigation, dont l'usage est aujourd'hui très limité, se pratiquait en hiver afin de favoriser la pousse de l'herbe au printemps.



8 Les fermes et le bâti rural

Jusqu'au début du 18^e siècle, le bâti rural était majoritairement construit en moellons (petites pierres grossièrement taillées) et couvert de chaume. L'aisance, acquise progressivement par la population rurale grâce à l'élevage et à l'embouche, entraîne au cours du 18^e et du 19^e siècles une évolution de l'habitat et la construction de maisons dites « brionnaises » ou « d'emboucheurs ». Elles se caractérisent par l'utilisation de la pierre de taille, la symétrie des façades, l'intégration de l'escalier dans la distribution intérieure du bâtiment et l'élégante toiture à 4 pans couverte en tuiles plates, dont le débord est souvent soutenu par une corniche moulurée. Les dépendances agricoles – dont les plus anciennes conservées datent de la fin du 17^e siècle – connaissent une évolution moins marquée que les demeures. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les granges se composent d'une remise pour le char à foin et, de chaque côté de cet espace central, d'étables pour les bovins. Sous le toit se situe le fenil pour conserver le foin et la paille. A partir des années 1960, apparaissent des bâtiments de plus grande taille et mieux aérés : les stabulations.



AMANZÉ - Grange Plassard



Travail des éleveurs

Depuis 300 ans, les éleveurs ont façonné le paysage de bocage qui candidate aujourd'hui au Patrimoine mondial.

Leur travail combine la gestion des animaux (soin, nourriture, reproduction) et l'entretien du bocage et des prairies dont l'herbe constitue 90 à 95 % de l'alimentation d'un bovin en Charolais-Brionnais. Véritable chef d'entreprise, un agriculteur doit détenir une multitude de savoirs et de compétences liées à la diversité des tâches qu'il accomplit. Travaillant avec du vivant, son activité doit respecter les cycles naturels et fluctue en fonction des saisons et des urgences (climatiques, animales) : c'est la nature qui donne la mesure !

Schéma de l'activité agricole au fil des saisons

Cette représentation annuelle des pratiques correspond à une exploitation avec une période de vêlage hivernale, système dominant sur le territoire. Les actions sur les prairies sont indiquées aux périodes les plus propices et peuvent être facultatives.

Aux côtés de l'élevage bovin, d'autres activités agricoles sont présentes sur le territoire : viticulture, maraîchage, élevage caprin (production d'un fromage de chèvre charolais AOP), élevage ovin (mouton charollais), élevage avicole (volailles), cultures...



TEMPS AVEC LES ANIMAUX

Vêlages

Reproduction

Bâtiment : alimentation et paillage

Allotement et mise au pré

Pâturage

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

TEMPS AVEC LA TERRE
Entretien
Récolte
Fertilisation

Curage des bâtiments

Fertilisation minérale (engrais)

Enrubannage
Ensilage

Fenaïson

Hersage des prairies

Suivi des haies et des clôtures

Lexique

Allotement : Mettre les animaux en lots. Ils peuvent être regroupés selon leur âge, sexe, parenté, poids, période de vêlage...

Bâtiment : Stabulation où les animaux circulent librement dans des parcs.

Chaulage : Enrichissement de la terre avec du calcium (chaux ou carbonate) afin de diminuer l'acidité du sol.

Curage : Nettoyage des bâtiments pour enlever la litière accumulée (fumier).

Entretien des haies : Tailler les linéaires de haies.

Epannage : Etalement de l'engrais sur une surface pour l'enrichir.

Enrubannage / Ensilage de prairie : Stockage et fermentation de fourrages humides sous bâches. L'ensilage est un stockage de l'herbe sous forme de tas compact (un silo) alors que l'enrubannage consiste à stocker par balle individuelle.

Fenaïson : Fauchage de l'herbe et séchage pour donner du foin et qui constitue un stock de nourriture pour les animaux durant la période hivernale.

Hersage des prés : Travail de la terre avec un outil agricole appelé herse, qui permet d'aplanir et aérer le sol, stimuler l'activité des vers de terre, étaler les taupinières et les bouses, favoriser une flore de bonne qualité pour le pâturage...

Paillage : Action régulière consistant à remettre une nouvelle couche de litière propre (paille, plaquettes de bois ou autres matériaux) pour le bien-être et le confort des animaux.

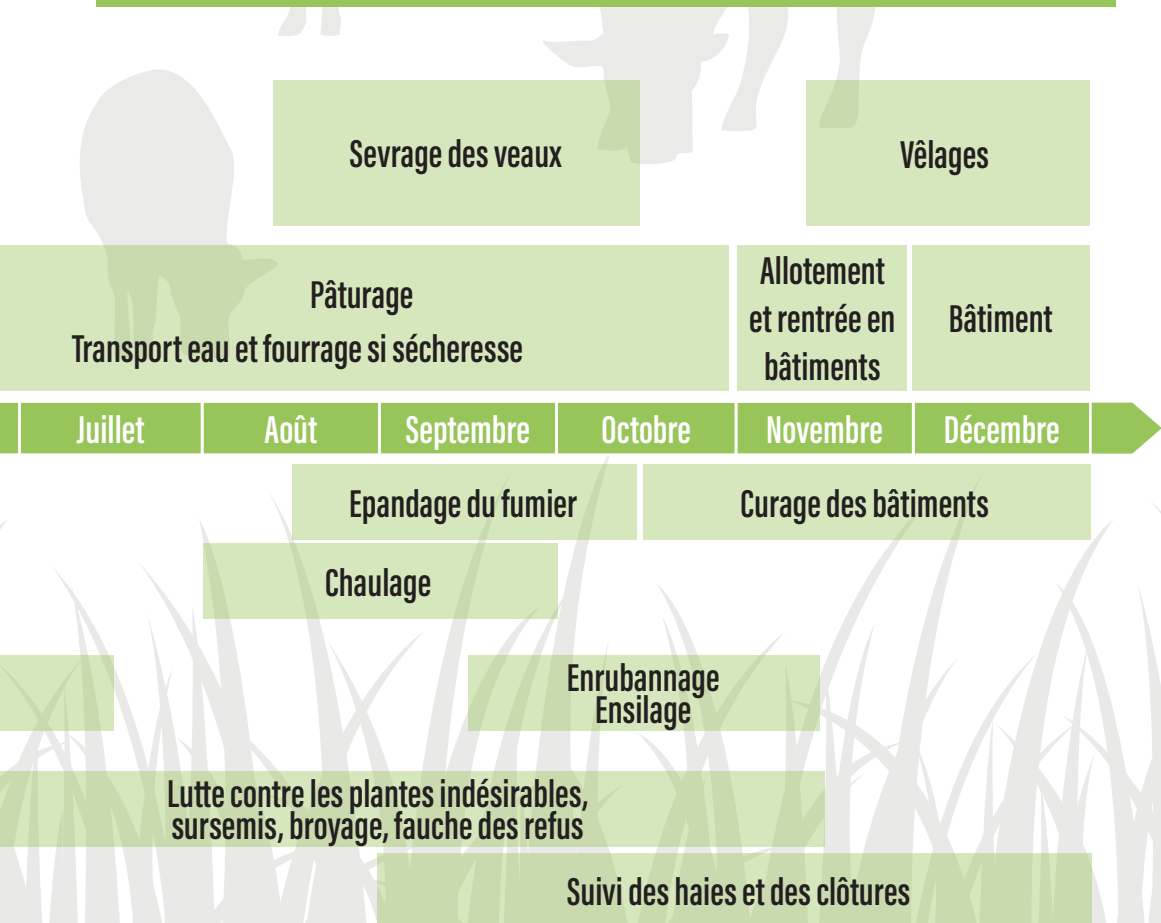
Pâturage : Mise au pré des animaux pour leur faire consommer l'herbe. Les lots d'animaux, constitués au moment de la mise au pré, changent plusieurs fois de parcelles dans l'année (petite transhumance). Ceux destinés à l'engraissement sont conduits de manière fine. A chaque stade de leur développement correspond une parcelle à la flore particulière.

Refus : Plantes délaissées par les animaux lors du pâturage.

Sevrage : Période où le veau est séparé de sa mère pour cesser d'être allaité et faire évoluer son alimentation.

Sursemis : Action de semer pour renforcer et compléter la flore d'une prairie.

Vêlage : Naissance des veaux.





Elevage et environnement

Les effets du changement climatique sur l'élevage

Le changement climatique est dû à la concentration dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, comme le carbone. Les projections pour les décennies à venir prédisent notamment une augmentation significative des températures, ainsi qu'un niveau de précipitations en forte baisse entre avril et octobre. Ces évolutions ont un impact sur le système d'élevage bovin du Charolais-Brionnais. Elles entraînent une diminution de la ressource en eau pour l'abreuvement des animaux et une pousse de l'herbe plus précoce, mais ralentie, voire complètement stoppée en période estivale par les températures et l'assèchement des sols.

Les exploitations s'adaptent au changement climatique. Plusieurs solutions sont mises en œuvre : avancer la période de fauche et de la mise à l'herbe des bovins en fin d'hiver, introduire une végétation mieux adaptée à la sécheresse, augmenter les zones d'ombrage et les points d'eau pendant les périodes de pâturage, développer de manière raisonnée les cultures (céréales et légumineuses) pour pouvoir compléter l'alimentation des animaux, mettre à l'abri le troupeau pendant l'été (avec une gestion qui s'apparenterait à celle de l'hivernage), etc.

Les exploitants, acteurs de l'atténuation des impacts du changement climatique

Les éleveurs contribuent, par l'entretien des prairies permanentes et des haies, à compenser les émissions des gaz à effet de serre et stocker le carbone.

Certains sols agricoles ont en effet la capacité de stocker le carbone sous forme de matières organiques, limitant ainsi sa diffusion dans l'atmosphère sous forme de gaz à effet de serre. Tout comme les océans ou les forêts, les prairies des systèmes d'élevages herbivores sont considérées comme des puits de carbone, c'est-à-dire qu'elles absorbent plus de carbone qu'elles n'en rejettent dans l'atmosphère. Le stockage du carbone est également assuré par les sols situés sous les haies et par l'action des végétaux qui absorbent une partie du gaz carbonique de l'atmosphère pour leur croissance (phénomène de photosynthèse).

D'autre part, les exploitants agricoles contribuent à la production d'énergies renouvelables (photovoltaïsme sur toiture, bois-énergie à partir du bois bocager).



Une biodiversité riche et reconnue

L'élevage, tel qu'il est pratiqué dans le Bien candidat, contribue à maintenir la biodiversité. Les différents éléments qui composent le bocage du Charolais-Brionnais – prairies, haies, arbres, mares – constituent des habitats, des milieux accueillant une importante biodiversité.



Pulicaire commune

Le territoire du Bien comprend une zone Natura 2000, « Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine » (principalement sur Briant, Sarry et Semur-en-Brionnais).

Il existe également plusieurs zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), notamment celle de la haute vallée de l'Arconce (entre Charolles et Anzy-le-Duc) et plusieurs secteurs du bocage. L'inventaire des espèces dans la ZNIEFF du Bois de Chaume, de la Roue, de l'Argolay et des Viaires, entre Oyé et Saint-Symphorien-des-Bois, comprend

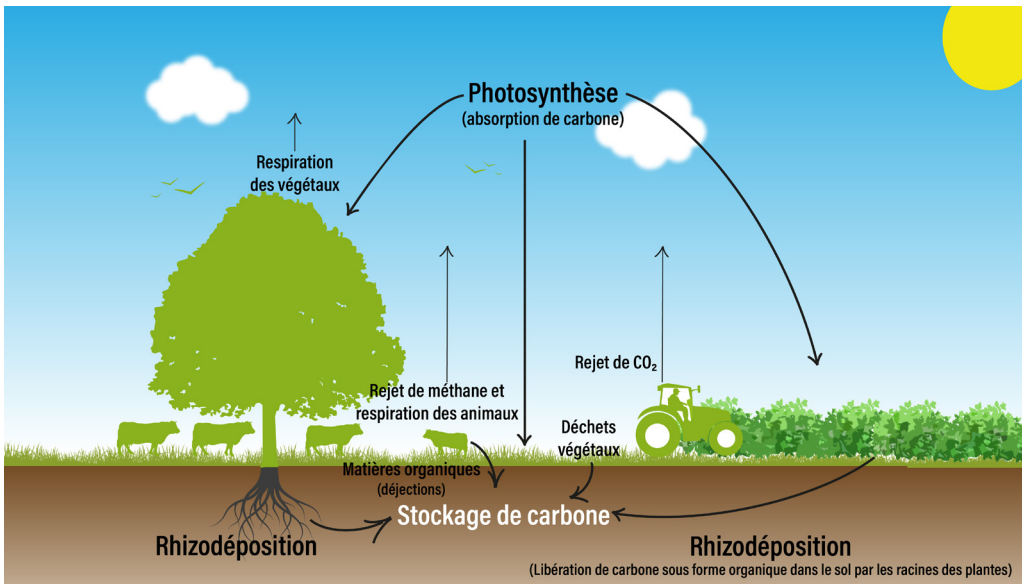


Héron garde-boeufs

par exemple 60 espèces d'oiseaux, 11 espèces de mammifères, une dizaine d'espèces de reptiles et d'amphibiens, ainsi que de nombreux insectes. 25 d'entre elles sont protégées par des directives européennes.

Les prairies contiennent également des espèces végétales protégées telles que le trèfle souterrain, l'orchis grenouille ou la pulicaire commune.

Schéma du cycle du carbone et du méthane dans un élevage à l'herbe



A la découverte du bocage

Admirez le paysage

*Plein la vue...
effet "wahou" garanti !*

- Table d'orientation de Prizy

Lieu-dit la Croix Mommessin

71800 PRIZY

- Table d'orientation de Briant

Lieu-dit En Chérat - Chemin La Montagne qui relie la D989 à la D20 entre Ste-Foy et St Christophe-en-Brionnais

71110 BRIANT

- Panorama sur la vallée de l'Arconce à Busseuil

Lieu-dit Busseuil

71600 POISSON



Parcourez le bocage

Plus de 200 circuits de randonnées Balades Vertes sont à parcourir en Charolais-Brionnais. Les guides sont en vente dans les offices de tourisme ou disponibles sur leur site internet.

Les coups de cœur

- Balade en Bocage au départ d'Amazé (12 km)

Office de tourisme Sud Brionnais - La Clayette et Chauffailles
www.tourisme-sudbrionnais.fr

- Balade du Chêne Bossu au départ de Sarry (13 km)
- Bocage Brionnais au départ d'Oyé (20 km)

Office de tourisme de Marcigny-Semur et Points d'information touristique d'Iguerande, St Christophe-en-B. et Semur-en-B.
www.brionnais-tourisme.fr

- Balade des fours à chaux au départ de la Maison du Charolais
- Balcon sur l'Arconce au départ de Lugny-lès-Charolles (13 km)

Office de tourisme Le Grand Charolais - Charolles et Digoïn
www.tourisme.legrandcharolais.fr

Les offices de tourisme de Paray-le-Monial (www.tourisme-paraylemonial.fr), de Bourbon-Lancy (tourisme-bourbonlancy.com) et d'Entre Arroux Loire et Somme (www.cceals.fr) proposent également de nombreuses balades.

*Flasher
pour le film
du bocage !*





Maison du Charolais

Contemplez le patrimoine bâti !

Les coups de cœur...

- Les murs de St Germain-en-Brionnais

Un ensemble exceptionnel du 18^e siècle.

Lieu-dit Les Brosses Dieu

71800 ST GERMAIN-EN-BRIONNAIS



ST GERMAIN-EN-BRIONNAIS - Les Brosses Dieu

- Le village d'Oyé (71800)

Du Bourg au hameau d'Orval en passant par Sancenay ou Chaumont, des fermes d'embouche aux châteaux (dont Chaumont ouvert à la visite) : une architecture typique !



OYÉ - Château de Chaumont

Découvrez les pratiques d'élevage

- Maison du Charolais

43, route de Mâcon - 71120 CHAROLLES

03 85 88 04 00 - www.maison-charolais.com

- Marché de St Christophe-en-Brionnais

Grande Allée de Tenay - 71800 ST CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

Chaque mercredi - 03 85 25 98 05 (antenne touristique)

Goûtez le bocage

Pour les gourmets, rendez-vous directement à la ferme, de nombreux agriculteurs proposent des ventes en direct. Vous pouvez également retrouver leurs productions dans les boucheries, les magasins de producteurs et bien entendu dans les restaurants !

Et pour une dégustation en totale immersion, direction la Maison du Charolais pour des dégustations thématiques et l'immanquable marché de St Christophe-en-Brionnais qui vous accueille chaque mercredi (coordonnées ci-dessus).



Plus d'informations

www.charolais-brionnais.fr

ou demandez le guide pratique en office de tourisme, vous y trouverez toutes les bonnes adresses !

CHAROLAIS-BRIONNAIS BOCAGE DE L'ÉLEVAGE BOVIN

CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du
Pays Charolais-Brionnais

7 RUE DES CHAMPS SEIGNEUR - 71600 PARAY-LE-MONIAL

03 85 25 96 36 - contact@charolais-brionnais.fr

www.charolais-brionnais.fr



PAYS
Charolais
Brionnais

VILLES
& PAYS
& PAYS
& PAYS
& PAYS

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAÔNE-ET-LOIRE

LA MARCHÉ
CHAROLAIS

Offices de
Tourisme
de France

BOEUF DE CHAROLLES
AOP



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SAÔNE
& LOIRE

Entre Arroux,
Loire et Somme
Communauté de Communes

Brionnais
Sud Bourgogne

Le Grand
Charolais
Communauté de Communes

Moretains
Communauté de Communes